

• (12.40 p.m.)

[Français]

**M. Gauthier:** Monsieur le président, je désire prendre la parole sur l'amendement présenté par l'honorable député de Matane (M. De Bané), en vue de dire que nous l'appuyons en raison de sa logique.

On entend, à la Chambre, l'expression d'opinions diverses, notamment de la part des députés anglo-saxons qui font du sentimentalisme, ce qui est condamnable.

Cet amendement, à mon avis, n'a qu'un but: donner justice à tous les citoyens canadiens. Au fait, je crois qu'en lisant le compte rendu officiel des débats d'aujourd'hui, la population comprendra pourquoi nous avons tant de mal à créer l'unité au Canada. Je crois que c'est là que se trouve le mal, engendré depuis bien des années par de tels actes «discriminatoires.»

Monsieur le président, j'aime le Canada et je suis d'avis que le premier geste intelligent que devrait poser tout citoyen qui gagne sa vie au Canada et aime vraiment son pays serait de demander sa citoyenneté canadienne. J'ai été renversé de constater que certains sujets britanniques qui sont au Canada depuis 20 ou 30 ans sont même députés et n'ont pas encore demandé leur citoyenneté canadienne, ce qui, à mon sens, est un scandale. Moi, je suis Canadien et je l'ai demandé, ma carte de citoyenneté. Comme nous sommes tous Canadiens, je demanderais à ceux qui ne veulent pas obtenir la citoyenneté canadienne de retourner dans le pays qu'ils aiment tellement, car ils ne sont pas assez logiques et n'aiment pas suffisamment le Canada.

L'amendement vise à permettre uniquement aux Canadiens de voter au Canada. Par exemple, aux États-Unis, il faut, pour voter, présenter un certificat de citoyenneté américaine. L'amendement à l'étude vise à établir la justice en vue de l'unité que tous désirent. La cause de la désunion, c'est l'existence du favoritisme.

Tout à l'heure, un député disait qui si cet amendement était adopté, on aurait l'impression que les sujets britanniques sont supérieurs aux autres. C'est vrai! Ce n'est pas uniquement une impression, c'est vrai. On les a toujours considérés comme supérieurs aux autres. Or, aujourd'hui, on désire qu'ils soient traités comme tous les autres, afin que nous soyons tous des «Canadiens pur-sang.»

À mon avis, cet amendement atteindra ce but. C'est ce que tous souhaitent. Les Néo-Canadiens désirent cela. Mon préopinant a voulu attaquer un peu la province de Québec en disant que ce sont surtout les Canadiens

français qui le désirent. Non! Tous les gens honnêtes et logiques, tous les Néo-Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, veulent avoir leur citoyenneté canadienne et vivre au Canada en Canadiens.

D'autres ont dit, en répétant les paroles d'un grand Américain, qu'il ne faut pas affaiblir le fort pour renforcer le faible. C'est bien regrettable, mais cette phrase ne s'applique pas du tout ici. Il ne s'agit pas de forts ou de faibles, mais de justice et d'injustice. Si l'on veut que le Canada soit fort et uni, il faut réaliser la justice en permettant aux Canadiens de voter au Canada. Tout ira alors mieux et il y aura moins de désunion.

On dit que cela restreindra le droit de vote. C'est entendu. J'ai été étonné d'entendre dire que des milliers de sujets britanniques qui résident au Canada n'auraient plus le droit de vote. Est-ce que ces gens, avaient légalement, sérieusement et logiquement le droit de voter? Ils jouissaient de ce droit par faveur spéciale. On veut qu'ils aient enfin, à titre de citoyens canadiens, le droit de voter. Le fait d'être citoyens canadiens ne restreindra pas du tout le droit de vote qu'ils réclament. Ainsi, ils pourraient voter demain, s'ils résident au Canada depuis 40 ans, par exemple.

Je souhaite du fond du cœur que les députés comprennent aujourd'hui l'importance de cet amendement. Je voudrais demander à tous les députés, aux vieux comme aux jeunes, aux Britanniques, aux autres races, bref, à tous ceux qui sont venus s'établir au Canada, de bien réfléchir avant de voter sur cet amendement.

Je comprends—je l'ai toujours compris, d'ailleurs,—que chaque fois que le député de Prince Albert (M. Diefenbaker) entend parler de devenir plus Canadien, il s'expose à une crise cardiaque. À mon sens, ceux qui ont présenté cet amendement ont fait un grand pas vers le progrès.

Certains députés disaient tantôt qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Mais depuis le début de la Confédération, nous avons négligé de vivre notre vie réelle, toujours préoccupés des apparences.

Il me semble que nous sommes assez sérieux pour oublier nos ancêtres. Ce n'est plus le temps de s'apitoyer sur leur sort, mais de se faire une vie ici, au Canada. Il faut cesser de pleurer. Nous ne nous apitoyons pas sur le sort de la France. Il faut cesser de regretter la Grande-Bretagne; il faut vivre au Canada. C'est tout ce que je demande aux Néo-Canadiens, qui gagnent leur vie ici et qui désirent, comme nous, un grand Canada. Mais il ne faut pas le faire hypocritement, parce que je ne vois pas un sujet anglais qui désire un grand Canada.